

**PROCES VERBAL DU CONSEIL
INSTITUT SOCIETES ET HUMANITES
JEUDI 08 DECEMBRE 2022**

Etaient présents :

Collège A – professeurs des universités ou assimilés avec voix délibérative : BALUTET Nicolas, LAMBRECHT Stéphane, MAATI Jérôme.

Collège B – autres enseignants-chercheurs ou enseignants : DESENFANS Arnaud, DEVIGNE Nicolas, POCQUET Véronique, SCHMITT Guillaume.

Collège C - BIATSS avec voix délibérative : BERNABE Yannick, BRASSEUR Elodie, CORBEHEM Marie-Christine, DEVOS Nathalie, MAES Vianney.

Collège D - Personnalités extérieures avec voix délibérative : DELPLANQUE Hervé, SAYDON Laurence.

Collège E - représentants des usagers avec voix délibérative : /.

Ont donné pouvoir :

LAGAE Véronique	à	BALUTET Nicolas
SCHWERTER Stéphanie	à	BALUTET Nicolas
MASSON Florent	à	LAMBRECHT Stéphane
CARON Matthieu	à	DESENFANS Arnaud
DELATTRE Emmanuelle	à	DEVIGNE Nicolas
LE CORRE Nathalie	à	DELPLANQUE Hervé
MIXE Philippe	à	SAYDON Laurence

Membres de droit et invités :

ATTAL Frédéric, EDART Cédric, LEBLOND Nicolas, MAUROY Hervé, PLUVINAGE Juliette, RAMDANI Mohamed, RICHARDOT Valérie, SCOYEZ Sylvie.

Sont excusés :

CARON Matthieu, GONDY Elisabeth, LAGAE Véronique, Le CORRE Nathalie, MASSON Florent, MICHNIK Dorothee, MIXE Philippe, SCHWERTER Stéphanie.

Le quorum étant atteint, Hervé DELPLANQUE, Président du conseil de l'ISH, ouvre la séance à 14h10.

1- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ISH du 16 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 13-2022

2 Forfaits 2022/2023

Cédric EDART présente les forfaits pour les mémoires, rapports, projets et contrats qui seront appliqués en 2022/2023. Une modification est apportée sur les forfaits de suivi de stage en L2 FI qui passe de 1H à 1H30 par étudiant (+30 minutes si soutenance).

Annexe 1

Après modification, la présentation des forfaits est adoptée, à l'unanimité par les membres du conseil.

Décision 14-2022

3 Budget

Cédric EDART présente le budget 2023 de l'ISH.

Le budget initial 2023 de l'ISH s'élève 3 617 900 € et est en augmentation de 7 % par rapport à 2022. Cette augmentation est liée à l'accroissement de l'activité d'apprentissage. Les ressources propres du budget 2023 représentent dorénavant 87 % du budget total de l'ISH.

La répartition des dépenses se fait comme suit :

Fonctionnement :	936 300 €
Personnel :	2 417 600 €
Investissement :	264 000 €
Prestations internes :	122 000 €

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

Décision 15-2022

4 Modifications de maquette du Master création numérique parcours DIJT, du Master Droit public parcours et nouvelle maquette du Master EMP parcours

Frédéric ATTAL et chaque responsable pédagogique ont présenté les modifications respectives des maquettes :

- Master création numérique parcours DIJT ;
- Master Droit public parcours droit des contrats publics ;
- Master EMP parcours Marketing digital et communication.

Les modifications et/ou créations de maquettes ont été adoptées à l'unanimité.

Décision 16-2022

5 Postes d'enseignants-chercheurs à pourvoir pour la campagne 2023

Frédéric ATTAL présente les postes à pourvoir pour la campagne 2023. Ces postes se décomposent de la manière suivante :

UA	Enseignants	MCF	PU	Commentaire
DAP	PRAG ou PRCE anglais		Droit public 02 (agrégation)	Le poste de MCF 01 ne sera pas déclaré vacant avant le 1er septembre 2023
EGHS			Economie	Transformation poste MCF
IAE		1 MCF	1 PU	Un poste de PU transformé en MCF du fait du repyramidage dans cette section
LLA		Littérature comparée 10e Civilisation britannique 11e. Civilisation EU 11e	18e. Sciences des arts	Le poste de PU 11e civi américaine ne sera pas déclaré vacant avant le 1er septembre 2023

La proposition a été acceptée à la majorité avec une abstention.

Décision 17-2022

6 Subventions aux associations

Il a été décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant total de 1 200€ à l'association « Juris club » pour la réalisation du projet de Mme Delattre-Destemberg avec les M2 HVCI intitulé « enquête de terrain en milieu international ».

La proposition de subvention est adoptée à l'unanimité.

Décision 18-2022

7 Questions diverses

Frédéric ATTAL propose :

- D'accorder un tiers temps aux étudiants Erasmus entrant ;
- D'apporter une aide aux étudiants Erasmus sortant qui doivent parfois garder leur logement français pendant leur séjour à l'étranger

Frédéric Attal informe le conseil de l'ISH qu'une enseignante de classe prépa au lycée Watteau, en philosophie, a fait l'objet de menaces à la suite d'un projet pédagogique avec ses élèves pour montrer la réalité de la situation des migrants à Calais. Un mouvement politique extrémiste a mobilisé ses réseaux pour l'empêcher de mener à bien son projet. L'enseignante a été menacée de mort et a dû y renoncer. Elle a été défendue par son lycée et le Rectorat.

En l'absence de connaissances précises sur ces faits, le conseil de l'ISH n'a pas voulu procéder à un vote de soutien. Le directeur de l'ISH informera plus en détail les membres du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h30.

Forfaits (en équivalent TD) : mémoires, rapports, projets, contrats 2022/2023

Licences

FI Suivi Projets entreprises/institutions	6 H Suivi, évaluations rapport et soutenance S1 : 3 H S2 : 3 H
FI Suivi de stage en lg 2 France Suivi périodes professionnelles hors contrats de professionnalisation : suivi de stage	1H30 par étudiant (+ 30 minutes si soutenance) Définition et validation stage, suivi et correction rapport contact entreprise (entretien téléphonique)
FI Suivi de stage en lg 3 France Suivi périodes professionnelles hors contrats de professionnalisation : suivi de stage	1H30 par étudiant (+ 30 minutes si soutenance) Définition et validation stage, suivi et correction rapport contact entreprise (entretien téléphonique)
FI Suivi de stage à l'étranger	2H30 par étudiant (+ 30 minutes si soutenance) Définition et validation stage, suivi et correction rapport contact entreprise (entretien téléphonique)
FA - Suivi apprenti 1 suivi = 10 H	4 H à la première visite en entreprise (attention délai réglementaire pour la première visite) 3 H à la seconde visite en entreprise 3 H au troisième entretien, suivi et correction rapport, soutenance
FI Suivi mobilité internationale étudiante / semestre 1 étudiant = 3 H	3 H par étudiant
FI FA FC Soutenances (hors suivi)	1 H soutenance (décompte selon planning prévisionnel) = 0,5 H

Licences professionnelles

FI FC Suivi périodes professionnelles hors contrats de professionnalisation : suivi de stage	1H30 par étudiant (+ 30 minutes si soutenance) Définition et validation stage, suivi et correction rapport contact entreprise (entretien téléphonique)
---	---

FC contrats de professionnalisation	
Suivi entreprise avec déplacement	9h (total) 6 h Un déplacement en entreprise, un entretien téléphonique (prospection) 3h suivi et correction rapport, soutenance
Suivi entreprise sans déplacement	3 H Deux entretiens téléphoniques suivi et correction rapport, soutenance

FI FC Soutenances (hors suivi)	1 H soutenance ou grand oral (décompte selon planning prévisionnel) = 0,5 H
--------------------------------	---

Masters

FA - Suivi apprenti 1 suivi = 10H	4 H à la première visite en entreprise (attention délai réglementaire pour la première visite) 3 H à la seconde visite en entreprise 3 H au troisième entretien, suivi et correction rapport, soutenance
--	--

FI FC Suivi périodes professionnelles hors contrats de professionnalisation : suivi de stage	2H30 par étudiant (+ 30 minutes si soutenance) Définition et validation stage, suivi et correction rapport contact entreprise (entretien téléphonique)
FI Mémoire, évaluation, soutenance	3 H

FC contrats de professionnalisation	
Suivi entreprise avec déplacement	9h (total) 6h un déplacement en entreprise, un entretien téléphonique (prospection) 3h suivi et correction rapport, soutenance
Suivi entreprise sans déplacement	3 H Deux entretiens téléphoniques suivi et correction rapport, soutenance

FI FA FC Soutenances (hors suivi)	1 H soutenance ou grand oral (décompte selon planning prévisionnel) = 0,5 H
-----------------------------------	---